

Association **Collectif Cœur de Fibre**
Siège social : Mairie de Colomby-Anguerny

Colomby-Anguerny le 23 juin 2016

Monsieur Rochefort Serge
5 Rue du Point du Jour
14610 Colomby-Anguerny
Tél : 06 81 36 30 28
Courriel : srochefort@wanadoo.fr
Site internet : www.collectifcoeurfibre14.fr

à l'intention de Monsieur le Président
du Conseil Départemental du Calvados
Monsieur Jean-Léonce Dupont

Monsieur le Président,

Nous vous avons interpellé en avril dernier au sujet d'une réunion publique que nous avons animée avec Monsieur BAYART, Président du FDN.

Ce débat contradictoire s'est déroulé en présence de notre députée, Mme ATTARD, de deux conseillers départementaux, Mrs NOUVELOT et PIELOT, du DGS du Conseil Départemental du CALVADOS, M LAFARGUE, ainsi que le Président de l'intercommunalité CŒUR de NACRE, M JOUY, et M BAILLEUL, Maire de CROUAY, comme représentant des petites communes rurales. Ce débat, très animé, a permis de réunir 75 personnes de tout le département dont des représentants élus des communes rurales de notre département.

Vous trouverez en annexe copie du compte-rendu et remarques faites au cours de cette réunion publique.

Depuis cette date, nous avons aussi suivi sur une commune, celle de COLOMBY-ANGUERNY, la montée en haut débit sur cuivre par la société Orange (technique VDSL2). Cette technologie apporte, semble-t-il pour les habitants très proches du poste de raccordement des lignes, une amélioration très sensible de leur connexion. Pour les autres, l'amélioration reste fluctuante, voire négligeable. On assiste de fait à une bataille économique entre les fournisseurs d'accès puisque Bouygues ou SFR n'ont pas souhaité pour le moment continuer le dégroupage. Cette nouvelle situation accentue les inégalités territoriales et cette fois-ci au sein d'une même commune. Paradoxe aussi, cette commune sort, de fait, des communes prioritaires (zone blanche numérique). Ce déploiement par la société Orange remet d'ailleurs en cause de façon très sérieuse la réussite économique du R.I.P pour ses phases 2 et 3.

Nous souhaitons pouvoir vous rencontrer pour aborder toutes ces questions et en particulier les aménagements indispensables de la D.S.P entre le Conseil Départemental 14 et l'entreprise TUTOR. L'avenir économique du R.I.P devient en effet critique si le nombre de raccordements effectif reste aussi faible. Nous nous posons toujours des questions sur la gestion et l'avenir même de cette entreprise. Nos inquiétudes n'ont pas été démenties au cours du débat du 19 avril dernier. La question des « grands » fournisseurs d'accès qui boycottent le R.I.P 14 est aussi un enjeu majeur et doit être posée. De nombreux départements ont en effet passé des accords avec ces derniers dont l'opérateur historique Orange.

Nous pensons que des solutions alternatives sont possibles pour de nombreuses communes rurales du département, nous sommes donc prêts à étudier, ensemble, la faisabilité locale de montée en haut débit afin d'apporter des formes de réponses appropriées, dans un souci d'équité territoriale.

Comptant sur votre compréhension, veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Collectif Cœur de Fibre

Le Président

Serge ROCHEFORT